DSDA

LIVRET D'ACCUEIL ÉTUDIANT.E.S

Licence 1 STAPS

2025-2026

Accueil physique tous les matins.

De 7h45 à 12h15 | 04.38.38.84.26

DSDA - Campus Briffaut

38 rue Barthélémy de Laffemas à VALENCE.

UGA

DSDA

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DRÔME-ARDÈCHE

Université Grenoble Alpes

SOMMAIRE

1 Applis étudiantes p.4

Informations administratives
L'intranet Léo
L'appli Campus UGA

2 Votre parcours de formation p.10

Qui contacter ?
Les lieux des enseignements
Contenu de la L1 STAPS
- UE 12 et UE 22: spécialités sportives et artistiques ouvertes à Valence
- Constitution des groupes

La L1 STAPS LAS: Licence Accès Santé
Accès à l'Ecole de Kinésithérapie du CHU Grenoble-Alpes Hors L1 STAPS LAS
Etudiant·e·s inscrit·e·s en « Oui-si » : Aide à l'étude
Modalités d'évaluation
Règlement intérieur

3 Dispositifs spécifiques p.27

Etudiant·e·s en situation de handicap
Etudiant·e·s sportif·ive·s de haut niveau
Etudiant·e·s artistes de haut niveau
Etudiant·e·s engagé·e·s

4 Infos pratiques p.32

Venir au DSDA (campus Briffaut)
Où manger ?
Les services au DSDA
Les services de Campus UGA Valence
Lexique

Au nom de toute l'équipe pédagogique et administrative du DSDA - Formations STAPS

Bienvenue

au Département des Sciences Drôme Ardèche (DSDA)

Université Grenoble Alpes

Le mot du Directeur

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenu.e.s au Département Sciences Drôme Ardèche (DSDA) !
Le DSDA est une composante de l'Université Grenoble Alpes (UGA), une université située parmi les 150 meilleures universités mondiales selon le classement de Shanghai. Avec ses 57000 étudiant.e.s, l'UGA est également la première université de province.
Étudier à l'UGA est une chance : c'est la garantie d'une formation de pointe, d'un diplôme reconnu, gage d'une meilleure perspective d'emploi, et d'une visibilité internationale accrue.

Au DSDA, nous proposons des diplômes de l'UGA, en sciences et en STAPS, du niveau bac + 2 (Deust), bac + 3 (Licence) et Bac + 5 (Master).
Notre force réside dans la combinaison unique d'un campus à taille humaine, d'un cadre de vie agréable et de l'excellence d'une université de renommée mondiale. Vous bénéficierez d'un suivi personnalisé grâce à nos effectifs contenus, et profiterez d'événements uniques de la vie étudiante comme le Challenge de l'étudiant ou le spectacle Arts et Facs.
Que vous soyez sportif.ive.s de haut niveau, artiste de haut niveau, étudiant.e à besoin spécifique, étudiant.e international.e, étudiant.e « Oui-si », nos équipes sont là pour vous accompagner. Nous nous engageons à placer votre réussite, votre bien-être et votre épanouissement au cœur de nos priorités, en vous offrant un environnement d'apprentissage stimulant et bienveillant.

Toute l'équipe du DSDA vous souhaite une excellente rentrée et se réjouit de vous accueillir pour cette étape importante de votre parcours académique.

Jean-Pierre LÉAUTÉ, directeur du DSDA.

1

Applis étudiantes

- Informations administratives
- L’intranet Léo
- L’appli Campus UGA

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1 Vous devez être inscrit·e administrativement avant le : 12 septembre 2025.

2 Activez vos codes AGALAN.

48H après l'inscription administrative, vous recevez vos codes sur la boîte de l'adresse mail renseignée lors de votre inscription en ligne. Cela vous permet ensuite de vouconnecter à votre intranet LEO :

https://leo.univ-grenoble-alpes.fr

3 Déposez toutes les pièces justificatives demandées sur la plateforme dédiée.

Vous pouvez y accéder en cliquant directement sur le lien disponible dans la confirmation d'inscription que vous avez reçue par mail :

⇨ **[URL_PJ_WEB]**

4 Récupérez votre carte étudiante.

Un mail vous sera envoyé pour vous inviter à venir en scolarité afin de récupérer votre carte étudiante (respectez le créneau horaire proposé).
La carte étudiante est indispensable pour les évaluations.

NOUVEAUTE : une borne d'impression des cartes étudiantes est en place au DSDA. Scannez le qr code recu que vous avez reçu et la carte s'imprime.

À SAVOIR

Votre intranet LEO vous permet :

- d'accéder à votre messagerie UGA (Zimbra)
- d'accéder à votre emploi du temps (ADE)
- d'accéder aux cours en ligne (Chamilo)
- d'accéder à l'assistance informatique
- d'obtenir votre certificat de scolarité

L'INTRANET LEO

LA MESSAGERIE ZIMBRA

Comment accéder à la messagerie Zimbra ?

www.leo.univ-grenoble-alpes.fr via vos identifiants d'accès : vos codes Agalan

Cliquez sur l'onglet "Ma messagerie".

En tant que nouvel·le étudiant·e de l'UGA, vous disposez d'une messagerie électronique universitaire Zimbra.

Votre adresse mail est la suivante :

prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr

Qui devient l'adresse exclusive de communication de l'université avec vous.

À SAVOIR

Pour toutes vos correspondances par mail avec la scolarité, les enseignant·e·s, les responsables d'année.
Vous devez utiliser le format suivant :

NOM Prénom
L1 STAPS
N° d'étudiant : N° de groupe :
N° de Promo :
Madame ou Monsieur,
.....
Formule de politesse à la fin du mail.

ATTENTION

Tout mail qui ne sera pas rédigé selon ce format ne sera pas traité.
Prenez soin de mettre vos destinataires multiples en copie cachée.
Nous ne répondons pas à vos messages dans la minute mais dans un délai raisonnable en jours ouvrés.
Cependant privilégiez les permanences et/ou le présentiel pour échanger.

Nous vous recommandons de bien gérer votre messagerie électronique universitaire afin d'être en mesure de recevoir à tout moment les informations et documents importants pour votre scolarité (convocations, …).
Pensez à consulter vos mails, à y répondre et à vider votre messagerie. Vous pouvez synchroniser votre emploi du temps sur l'agenda Zimbra.

ADE, VOTRE EMPLOI DU TEMPS AU QUOTIDIEN

Comment accéder à votre emploi du temps ?

1. **Cliquez sur l'onglet "Mon emploi du temps"**
2. **Cliquez sur "Accès à toutes les formations"**
3. **Vous êtes sur ADE. Dans "Listes des ressources", cliquez sur le dossier "ETUDIANTS"**
4. **"CAMPUS VALENCE"**

"VALENCE DSDA"

"STAPS"

"L1"

Puis séléctionnez les cours qui vous concernent

ASTUCE

Il est possible de consulter l'emploi du temps par l'appli Campus sur une période de 15 jours.

À SAVOIR

Si besoin, consultez la vidéo :
"Je t'explique ADE", disponible sur **'Mon emploi du temps"** dans l'espace **"TUTORIELS"**

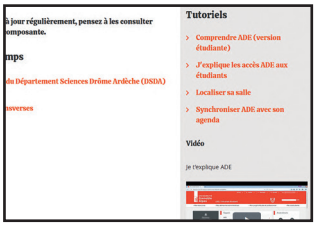

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

⇨ Comment accéder à votre certificat de scolarité ?

1. **Cliquez sur l'onglet "Mon dossier web"**
2. **Cliquez sur le lien "Mon dossier web sur PC" ou "Mon dossier web sur smartphone, tablette"**
3. **Cliquez sur l'onglet "Inscriptions" dans le menu à gauche : dans l'historique de vos inscriptions à l'UGA cliquez sur "Certificat de scolarité"**

À SAVOIR

Un étudiant du DSDA est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches numériques de début d'année.
N'hésitez pas à le solliciter. Nom : .....

prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr

LE CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

⇨ Comment accéder au catalogue ?

Dans le menu déroulant "Outils" sélectionnez : "Tous les outils numériques".

Exemples de services numériques :

- accéder aux applications mises à votre disposition : Digiposte, Filesender, Evento. Digiposte est un coffre-fort numérique. Filesender permet d'envoyer des fichiers lourds, Evento est une application de planification d'événements.
- télécharger le Pack Office
- vous connecter à internet sur le campus
- réserver les ordinateurs mis à disposition des étudiant·e·s
- utiliser votre espace de stockage personnel (Home)
- recharger votre compte d'impression pour utiliser une imprimante du DSDA

ASSISTANCE INFORMATIQUE

Vous rencontrez un problème :

- avec votre messagerie universitaire Zimbra
- pour télécharger Office 365
- pour vous connecter à internet sur le campus

Contactez : sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

Il est important de créer un compte DIGIPOSTE. Ce dernier vous suit tout au long de votre cursus universitaire et professionnel. C'est un coffre-fort numérique. Sur DIGIPOSTE, vous trouverez les relevés de note officiels. Attention les documents disponibles sur l'application LEO ne sont pas officiels.

L'APPLI CAMPUS UGA

Avec l'appli Campus UGA vous pouvez :

- Connaître le planning de votre journée ou sur 15 jours : cours, salles et évènements
- Trouver un lieu sur le campus, un transport en commun, un itinéraire
- Connaître l'actualité du campus
- Accéder à votre boîte mail étudiant
- Obtenir des renseignements sur les services de votre carte étudiant :
  - vos emprunts à la bibliothèque,
  - votre crédit restauration (paiement izly)
  - votre crédit d'impressions
  - votre crédit piscine
- Et bien plus encore !

⇨ **Téléchargez l'application !**

2

Votre parcours de formation

- Qui contacter ?
- Les lieux des enseignements
- Contenu de la L1 STAPS
  - UE 12 et UE 22: spécialités sportives et artistiques ouvertes à Valence
  - Constitution des groupes
- La L1 STAPS LAS: Licence Accès Santé
- Accès à l'Ecole de Kinésithérapie du CHU Grenoble-Alpes hors L1 STAPS LAS
- Etudiant·e·s inscrit·e·s en "Oui-si" : Aide à l'étude
- Modalités d'évaluation
- Règlement intérieur

QUI CONTACTER ?

Vos responsables et enseignant·e·s

Directeur des études STAPS
Hugues THIRCUIR

Responsable des L1
Emmanuelle BLACHON
emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr

Envoyez un mail à vos enseignant·e·s en utilisant ce modèle :
prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Référent·e·s étudiant·e·s a besoins spécifiques

Référente pédagogique Étudiant·e·s Sportif·ive·s de Haut Niveau (ESHN)
Rachel COUMBA **rachel.coumba@univ-grenoble-alpes.fr**

Référente pédagogique Étudiant·e·s Artistes de Haut Niveau (EAHN)
Sandrine DUSSER **sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr**

Référente pédagogique Étudiant·e·s en situation de handicap
Sandrine DUSSER **sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr**

Référente pédagogique Étudiant·e·s Engagé·e·s (Een)
Emmanuelle BLACHON **emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr**

Référent pédagogique étudiant·e·s internationales et internationaux
David TROUILLOUD **david.trouilloud@univ-grenoble-alpes.fr**

Référente administrative étudiant·e·s internationales et internationaux
Joanna GENEST **helene.genest@univ-grenoble-alpes.fr**

Référent scolarité étudiant·e·s en situation de handicap
Pierre Collange **pierre.collange@univ-grenoble-alpes.fr**

Pôle administratif

Scolarité STAPS : **valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr**

Gestionnaire stages
Sophie Collombet **sophie.collombet@univ-grenoble-alpes.fr**

Contrats Emplois Etudiants
Joanna GENEST **helene.genest@univ-grenoble-alpes.fr**

Accueil du DSDA
04 38 38 84 26 | **contact-dsda-valence@univ-grenoble-alpes.fr**

Bibliothèque du DSDA
valence-dsda-bib@univ-grenoble-alpes.fr

LES LIEUX DES ENSEIGNEMENTS

LES LIEUX DES AMPHIS

- **Bâtiment A : Amphis Lavoisier et Fermat**
- **Bâtiment B : Amphi Galilée**

Lieux des activités sportives et artistiques de la licence STAPS

GYMNASE Du Polygone
10 rue Maryse Bastié

PISCINE Jean Pommier
40 Avenue Georges Clemenceau

COMPLEXE GYMNIQUE
Arthur Magakian
(derrière le ciné. Pathé)

GYMNASE Brunet
12 rue Brunet

TENNIS CLUB
de l'épervière
Rue de Mauboule

STADE
Georges Pompidou
41 rue Fernandel

AUDITORIUM
de la maison de l'éudiant
9 place Latour-Maubourg

DSDA
Campus Briffaut
38 rue Barthélémy de Laffemas

PALAIS DES SPORTS
Mendès-France
Allée Auguste Jamet

CENTRE SPORTIF UNIVERSITAIRE
Route de Malissard

PISCINE Camille Muffat
320 rue Auguste Delaune
Portes-lès-Valence

CONTENU DE LA L1 STAPS

LES ENSEIGNEMENTS EN L1

1. **Des cours en présentiel :** avec des cours magistraux (CM), des Travaux dirigés (TD), des Travaux pratiques (TP).
2. **Des cours numériques (CN) :** vidéos ou documents en ligne sur Chamilo que l'étudiant·e doit consulter et étudier en autonomie.

https://chamilo-staps.univ-grenoble-alpes.fr

Lexique universitaire afin de s'y retrouver (cf page 42/43) :

- UE : Unité d'enseignement : regroupement de matières
- ECTS : correspondance avec un volume d'apprentissage acquis

UE Semestre 1/2	Nombre d'heures	Coéf./ECTS
UE 11. Technologies sportives : polyvalence A	**CM : 9 / TD : 12 / TP : 32**	**Coéf. 2 / 6 ECTS**
Technologie sportive 1 (danse contemporaine ou gymnastique) **Responsables d'UE :** Sandrine DUSSER(danse contemporaine) Jonathan VILLOING (gymnastique)	**CM : 4,5 TD : 6 TP : 16**	**3 ECTS**
Technologie sportive 2 (natation ou athlétisme) **Responsables d'UE :** Camille VARCIN (natation) Jean-Pierre LEAUTE (athlétisme)	**CM : 4,5 TD : 6 TP : 16**	**3 ECTS**
UE 12. Technologies sportives : spécialité sportive ou artistique	**TP : 20**	**Coéf. 1 / 3 ECTS**
Principes généraux **Enseignants :** Voir page 17	**TP : 20**	**3 ECTS**

À SAVOIR

Durant le mois de septembre, la scolarité vous transmettra les Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences (MCCC) et les Réglements des Examens (RDE) : ces documents vous indiquent les modalités d'examen et les coefficients détaillés par évaluation.
N'hésitez pas à le consulter.

UE Semestre 1/2	Nombre d'heures	Coéf./ECTS
UE 13. Sciences A	**CN : 48/CM-TD : 12 TD : 12**	**Coéf. 3 / 9 ECTS**
Physiologie **Responsable d'UE :** Monique MENDELSON	**CN : 24 CM-TD : 6 TD : 6**	**4,5 ECTS**
Neurosciences **Responsable d'UE :** Olivier MARTIN	**CN : 24 CM-TD : 6 TD : 6**	**4,5 ECTS**
UE 14. Sciences B	**CN : 48/CM-TD : 9 TD : 15**	**Coéf. 3 / 9 ECTS**
Histoire **Responsable d'UE :** Natalia BAZOGE	**CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5**	**4,5 ECTS**
Psychologie **Responsable d'UE :** Clément GINOUX	**CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5**	**4,5 ECTS**
UE 15. Intervenir dans le milieu sportif	**CM : 10,5/CM-TD : 9**	**Coéf. 1 / 3 ECTS**
Connaissance du milieu associatif et fédéral **Responsable d'UE :** Hugues THIRCUIR	**CM-TD : 4,5**	
Principes généraux de l'entraînement **Responsable d'UE :** Hugues THIRCUIR	**CM : 1,5 CM-TD : 4,5**	
IAPT (Intervention en Activité Physique et Technologie) **Responsable d'UE :** Hugues THIRCUIR	**CM : 9**	

UE Semestre 2/1	Nombre d'heures	Coéf./ECTS
UE 21. Technologies sportives : polyvalence B	**CM : 9/TD : 12 TP : 32**	**Coéf. 2 / 6 ECTS**
Technologie sportive 3 (sports de combat ou de raquette) **Responsables d'UE :** Hugues THIRCUIR (sport de combat) Emmanuelle BLACHON (sports de raquette)	**CM : 4,5 TD : 6 TP : 16**	**3 ECTS**
Technologie sportive 4 (sports collectifs) **Responsable d'UE :** Lucas BOURELLY	**CM : 4,5 TD : 6 TP : 16**	**3 ECTS**
UE 22. Technologies sportives : spécialité sportive ou artistique	**TP : 18**	**Coéf. 1 / 3 ECTS**
Modélisation technique et intervention **Enseignants :** voir pages 17 **Responsable d'UE** : Hugues Thircuir	**TP : 18**	**3 ECTS**
UE 23. Sciences C	**CN : 63/CM-TD : 15 TD : 18**	**Coéf. 4 / 12 ECTS**
Anatomie **Responsable d'UE :** Cyril BREUILLEZ	**CN : 24 CM-TD : 6 TD : 6**	**4,5 ECTS**
Biomécanique **Responsable d'UE :** Violaine CAHOUET	**CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5**	**4,5 ECTS**
Sociologie **Responsable d'UE :** Laurent RUNSTADLER	**CN : 15 CM-TD : 4,5 TD : 4,5**	**3 ECTS**

UE Semestre 2/1	Nombre d'heures	Coéf./ECTS
UE 24. Sécurité et réglementation de l'intervention en activités physiques	**CN : 15/CM-TD : 9,45**	**Coéf. 1 / 3 ECTS**
Responsables d'UE : Clément Jourdain	**CN : 15/CM-TD : 9,45**	**3 ECTS**
UE 25. Projet personnel et ouverture	**TD : 36**	**Coéf. 2 / 6 ECTS**
PPP (Projet Personnel Professionnel) **Responsables d'UE :** Hugues Thircuir	**TD : 12 + suivi**	**3 ECTS**
Anglais **Responsables d'UE :** Alice Henderson	**TD : 24**	**3 ECTS**

À SAVOIR

Le catalogue des formations de l'UGA fournit le programme complet de la Licence STAPS Parcours Education et motricité.
N'hésitez pas à le consulter :

Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes)
⇨ **Catalogue des formations** ⇨ **Valence**
⇨ **Parcours Education et motricité**

UE 12 ET UE 22 : SPÉCIALITÉS SPORTIVES ET ARTISTIQUES OUVERTES À VALENCE

Sous réserve d'un minimum de 7 étudiant·e·s dans les activités retenues, vous pouvez choisir une spécialité parmi celles mentionnées dans le tableau suivant :

- Choix de la spécialité pour 3 ans
- Système de bonus jusqu'à 4 points sur la note performance au S2

SPORTS COLLECTIFS	SPORTS ET ARTS INDIVIDUELS
Football **Enseignant·e :** Yann Geneix, Lucas Bourelly	**Athlétisme** **Enseignant·e :** Jean-Pierre Léauté
Handball **Enseignant·e :** Ruddy Rome	**Natation** **Enseignant·e :** Sébastien Chalencon
Rugby **Enseignant·e :** Bastien Jardinier	**Judo** **Enseignant·e :** Hugues Thircuir
Basketball **Enseignant·e :** Rachel Coumba	**Sport de raquettes** **Enseignant·e :** Emmanuelle Blachon
Volleyball **Enseignant·e :** Mickaël Caille	**Escalade** **Enseignant·e :** Romain Brusq
	Gymnastique **Enseignant·e :** Richard Hugon
	Cyclisme **Enseignant·e :** Camille Chancrin
	Danse **Enseignant·e :** Sandrine Dusser

À SAVOIR

Il est fortement conseillé de prendre une licence fédérale et/ou la licence FFSU et/ou de pratiquer au SUAPS ("Formation Personnelle" : voir en page 40)

Cas particulier : le rattachement à une spécialité

Votre spécialité sportive ou artistique n'est pas dans la liste proposée ?

- Il est indispensable de choisir une des activités de la liste, dans laquelle vous serez noté·e, même en performance (semestre 2)
- Pour être noté·e dans une spécialité qui n'est pas dans la liste, et obtenir ce qu'on appelle un rattachement, vous devez avoir le statut ESHN ou EAHN dans cette activité (voir pages 29-30)

CONSTITUTION DES GROUPES

Effectifs totaux sur le site de Valence

L1 (2024-2025) : 275 étudiant·e·s dont 10 LAS, 28 PPPE, auxquel·lle·s s'ajoutent 22 DEUST FB

2 promotions pour les Cours Magistraux (CM)

L11 | **L12**

Alternance des enseignements scientifiques au semestre (sauf UE 12 ET UE 22)

S1/S2 | **S2/S1**

4 groupes de Régulation Grands Groupes (RGG)

L11 (2 demi promos) | **L12 (2 demi promos)**

10 groupes TD/TP pour les technologies sportives et Régulation Petits Groupes (RPG) en sciences

5 groupes (dont DEUST) (≈ 30/groupe) | **5 groupes (dont PPPE) (≈ 30/groupe)**

Groupes de Spécialité Sportive et artistique ouverts à partir de 7 étudiant·e·s

Groupes de Spé Sportive et Artistique

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Vous devez :

Renseigner le formulaire d'inscription pédagogique en ligne au moment de l'inscription administrative.

Pour les retardataires, scannez le QR Code et faites la démarche avant le 1er septembre 17h.

Permanence problèmes/demandes de changement de groupe le mercredi 3 septembre de 14h à 16h sous réserve de justification VALABLE.

Affichage des groupes le 3 septembre, dans les vitrines à proximité de l'accueil du DSDA (Bâtiment A au rez-de-chaussée).

Rubrique L1.

> Vérifiez que vous êtes bien inscrit·e sur les listes.

LA L1 STAPS LAS : LICENCE ACCÈS SANTÉ

Les enseignements de L1 STAPS LAS

1. **Enseignements disciplinaires de la licence 1 STAPS (50 ECTS)**
2. **Des enseignements accès santé (10 ECTS) :**
   - Semestre 1 : Sciences fondamentales (biochimie, physique-chimie, histologie, biologie cellulaire, biostatistiques - 5 ECTS)
   - Semestre 2 : Sciences médicales et pharmaceutiques (physiologie, anatomie, initiation connaissance médicament - 5 ECTS)
3. **Un module de préparation aux épreuves du 2e groupe**
4. **Un module de découverte métier**

Organisation des enseignements

Sur périodes de 4 semaines :

Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Étude des COURS multimédias Distanciel Site internet	Autoévaluation Distanciel Site internet	Séance Enseignement Présentiel Interactif (SEPI) Présentiel ou Distanciel Jeudi 16h-18h	Tutorat Distanciel

Démission de la LAS STAPS possible jusqu'à fin octobre.

Admission en 2e année d'études de santé

(médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique, kinésithérapie) :

- **Admission au 1er groupe :**

⇨ valider les enseignements accès santé (compensation sur les 2 semestres)
⇨ obtenir la meilleure moyenne possible au semestre 1 de la L1 STAPS LAS

- **Admission au 2e groupe (si vous n'avez pas été admis·e au 1er groupe) :**

⇨ 70 % de la moyenne du semestre 1
⇨ 30 % évaluation : 2 épreuves orales

Le concours peut être présenté une 2e fois.

Places en École de Kinésithérapie	
7 places proposées aux L1 STAPS LAS (Grenoble + Valence + Savoie Mont Blanc)	13 places proposées aux L2 et L3 STAPS LAS (Grenoble + Valence + Savoie Mont Blanc)

Référente DSDA LAS :

marie-cecile.darracq@univ-grenoble-alpes.fr

À NOTER

Réunion d'information sur la LAS le 4 septembre, 12h30 à l'amphi Lavoisier
Réunion de rentrée LAS le .....

À SAVOIR

La L1 STAPS LAS est proposée au DSDA qui héberge les étudiant·e·s inscrit·e·s. Votre interlocuteur direct pour les questions de scolarité est situé sur le site de Grenoble (UFR de Médecine) :

scolarite-optionsante@univ-grenoble-alpes.fr
Pour tout message à cette adresse, merci de mettre en copie la scolarité STAPS du DSDA ainsi que la référente DSDA LAS.

Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes)
⇨ **UFR Médecine** ⇨ **LAS**

L'AESG (Association des étudiant·e·s en santé de Grenoble) est une association étudiante qui propose aux étudiant·e·s en LAS de Valence et de Grenoble une aide pour réussir.
Voici ses coordonnées :

aesgrenoble@gmail.com

Instagram : belvitaesg

www.aesgrenoble.com

ACCÈS À L'ECOLE DE KINÉSITHÉRAPIE DU CHU GRENOBLE-ALPES HORS L1 STAPS LAS

- **Etre inscrit·e en L1 STAPS PRIMO ou L1 SCIENCES PRIMO**
- **Admission :**

⇨ Valider la L1 en obtenant la meilleure moyenne possible

⇨ Déposer sa candidature au concours d'entrée à l'Ecole de Kinésithérapie du CHU Grenoble-Alpes via le **secrétariat de scolarité STAPS** à partir du **mois d'avril.**

Places accordées aux étudiant·e·s hors L1 STAPS LAS		
6 places L1 STAPS (Grenoble + Valence)	2 places L1 ESHN Sportif·ive·s de Haut Niveau	6 places L1 SCIENCES (Grenoble + Valence)

À SAVOIR

N'hésitez pas à consulter le site internet de l'École de Kinésithérapie du CHU de Grenoble-Alpes :

Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes)

⇨ **UFR Médecine** ⇨ **Kinésithérapie**

ETUDIANT·E·S INSCRIT·E·S EN "OUI-SI" : AIDE À L'ÉTUDE

Oui-si est un **dispositif d'accompagnement à la réussite** proposé à certain·e·s étudiant·e·s lors des résultats d'affectation sur Parcoursup.

Ce dispositif (tutorat, soutien et parrainage) est également accessible aux étudiant·e·s volontaires sous réserve d'un engagement régulier : veuillez contacter la responsable d'année si vous êtes intéressé·e.

À NOTER

Réunion obligatoire pour les étudiant·e·s ayant accepté une proposition **Oui-si** dans ParcourSup.

TUTORAT avec un·e étudiant·e de L1	Dans toutes les matières scientifiques : compréhension des concepts, questions diverses sur les contenus de cours et les exercices	1 séance toutes les deux semaines OBLIGATOIRE
SOUTIEN avec les enseignant·e·s de sciences	Méthodologie : préparation aux CC et CT Approfondissements, exercices	Psycho, socio, neuro, histoire : 3h en fin de semestre Physio, anatomie, bioméca : 4 à 5 séances par matière et par semestre OBLIGATOIRE
PARRAINAGE Avec un·e étudiant·e de L2/L3	Découverte de l'environnement étudiant Intégration	Rendez-vous à la demande en début de semestre
COACHING Par un·e enseignant·e référent·e	Suivi méthodologique: organiser son temps de travail, apprendre à apprendre, affiner son projet professionnel, bilan du travail réalisé	**Semestre 1 :** 1 séance en groupe par semaine **Semestre 2 :** entretiens individuels OBLIGATOIRE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

VALIDER LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Dates indicatives sous réserve de modifications.

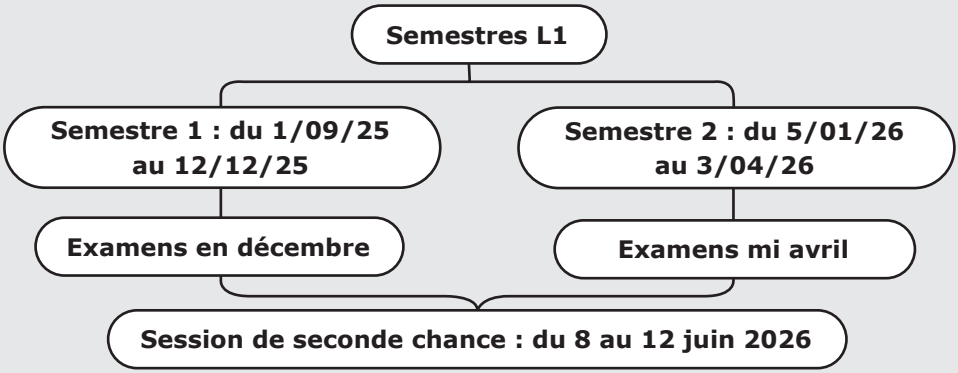

1. **Ces épreuves sont de deux sortes :**

- **Contrôle continu (CC)** : les évaluations ont lieu en cours de semestre
- **Evaluation terminale (ET)** : les évaluations ont lieu en fin de semestre

Le calendrier des évaluations est accessible dans les vitrines L1 (au rez-de-chaussée à côté de l'accueil) et sur ADE 15 jours avant le début des évaluations.

2. **Validation :**

- **de l'UE** : la moyenne des notes obtenues dans l'UE (groupement de matières) doit être supérieure à 10/20 (les notes se compensent, mais attention aux coefficients)
- **du semestre** : la moyenne des notes au semestre doit être supérieure à 10/20 (les UE se compensent): vous acquérez un total de 30 ECTS (volume d'apprentissage acquis)

Attention pour certaines UE, les matières sont indépendantes. Vous pouvez conserver la note positive obtenue dans une matière bien que vous n'ayez pas validé l'UE. Lors de la session de seconde chance, ou en cas de redoublement, vous n'aurez pas à repasser cette matière; vous ne repasserez que les matières non validées.

3. **Votre relevé de notes est déposé sur Digiposte** (service numérique accessible via votre Intranet Léo : "OUTILS"/"Tous les outils numériques" : finalisez votre compte Digiposte avant de vous connecter à votre espace).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

UTILISATION D'OUTILS NUMÉRIQUES PERSONNELS

Ordinateur

⇨ Dans les CM, TD, TP, l'enseignant·e décide s'il ou elle autorise ou non l'usage de l'ordinateur.

Téléphone

⇨ Les étudiant·e·s n'ont pas le droit d'utiliser de téléphones portables en CM, TD mais également en TP, qu'ils ou elles soient dispensé·e·s ou non.

⇨ Dans tous les cas, les téléphones sont éteints et dans les sacs.

EN CAS DE CONDUITES INADAPTÉES

En CM

⇨ Un retard entraîne un refus systématique d'accéder à la salle de cours jusqu'à la pause.

⇨ Les bavardages, les comportements inadaptés peuvent entraîner une exclusion et un signalement au responsable d'année.

En TD-TP

⇨ Les comportements inadaptés peuvent entraîner une exclusion et une convocation disciplinaire.

⇨ Un usage déplacé du téléphone portable peut donner lieu à un avertissement puis à une exclusion si récidive.

GESTION DES ABSENCES :

Absence justifiée (ABJ) : liste des justificatifs valides

⇨ Certificat médical

⇨ Bulletin d'hospitalisation

⇨ Examen du permis de conduire

⇨ RDV chez un spécialiste où les délais sont très longs

⇨ Raisons familiales graves (maladie, décès,…) à justifier (acte de décès, bulletin d'hospitalisation, livret de famille pour faire le lien…)

⇨ Formation pour DE (Diplôme d'Etat) : autorisation à l'appréciation de la responsable d'année

Tout le reste doit être porté à l'appréciation de la responsable d'année.

- **Absence injustifiée (ABI)**
  - ⇨ Séances de kiné
  - ⇨ Cours de conduite
  - ⇨ Voyages
  - ⇨ ABI = possible défaillance à l'UE (décision en jury en fonction de la proportion ABI/Temps d'enseignement).
- **Cas particulier des ESHN/EAHN**
  - ⇨ Attention : les ESHN et les EAHN ne sont pas automatiquement autorisé·e·s à être absent·e·s, c'est au/à la coordonnateur·trice de valider les absences.
- **Cas particulier des Een**
  - ⇨ Aucune dispense d'assiduité. Autorisation d'absences à titre exceptionnel sur demande préalable à la responsable d'année.

À SAVOIR

Présence obligatoire en Technologie sportive même en cas de dispense médicale.

SELON LES TYPES D'ABSENCES

Si vous êtes absent·e à un TP/TD/RPG/CC

- Prévenir l'enseignant·e par mail avant votre absence si cela est possible
- Présenter l'original de votre justificatif à votre enseignant·e dans **un délai de 15 jours**
- Envoyer par mail le justificatif à :
  - ⇨ votre enseignant·e
  - ⇨ à la responsable d'année : Emmanuelle BLACHON

Si vous êtes absent·e à un CC

- **Si ABJ :**

⇨ Rattrapage du CC si possible

⇨ Sinon neutralisation de la note

⇨ Au-delà d'une ABJ en CC > 0 au second CC

- **Si ABI :**

⇨ Défaillant à l'UE et donc à l'année > passer les épreuves de la session de seconde chance

- **Cas des dispenses de pratique en Techno et en Spé**

⇨ Si inapte en pratique sportive : ABJ : 0 en pratique

À SAVOIR

Si abandon de vos études en cours d'année, le signaler en précisant la date d'arrêt de suivi des cours :

- à la scolarité
- à la responsable d'année

Attention pour tous les étudiants boursiers : la non assiduité en cours conduit au remboursement de la bourse.

3

Dispositifs spécifiques

- Etudiant·e·s en situation de handicap
- Etudiant·e·s sportif·ive·s de haut niveau
- Etudiant·e·s artistes de haut niveau
- Etudiant·e·s engagé·e·s

ÉTUDIANT·E·S EN SITUATION DE HANDICAP

Vous avez bénéficié au lycée d'aménagements (Tiers-temps, lecteur -scripteur, preneur de notes…), ils peuvent être reconduits à l'université.

Vous pouvez demander un aménagement de vos études et de vos examens auprès du Service Accueil Handicap (SAH) dès à présent :

1. **Faites votre demande d'aménagements en ligne :**
   www.handicap.univ-grenoble-alpes.fr

2. **Prenez rendez-vous avec un médecin agréé du Centre de Santé Jeunes Valence :**
   www.etudiant.univ-grenoble-alpes.fr
   ⇨ **Lieux d'accueil** ⇨ **À Valence**
   ⇨ **Le centre santé jeunes de Valence**

3. Le SAH étudie l'avis médical et vous contacte par mail au sujet de votre Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap (PAEH).

4. Transmettez votre PAEH à la scolarité STAPS :
   valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

5. **Le référent administratif du DSDA mettra en œuvre vos aménagements lors des examens.**
   Référente pédagogique du DSDA :
   sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

   Référent administratif du DSDA :
   pierre.collange@univ-grenoble-alpes.fr

À SAVOIR

Pour toute information, contactez le Service Accueil Handicap (SAH) :

- par téléphone : 04 76 74 85 75
- par courriel : **accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr**

ÉTUDIANT·E·S SPORTIF·IVE·S DE HAUT NIVEAU

À NOTER

Réunion d'information avec la référente Étudiant·e·s Sportif·ive·s de Haut Niveau (ESHN) du DSDA : Le .....

1 **Vous pouvez accéder au statut d'étudiant·e·s sportif·ive·s de Haut Niveau en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA jusqu'à mi-septembre :**

Le statut d'étudiant sportif de haut niveau - Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes.fr)

- **Admission de droit après candidature si vous êtes :**

⇨ Inscrit·e sur la liste des sportif·ive·s de haut niveau du Ministère de la jeunesse et des sports.
⇨ Inscrit·e sur les listes espoirs et partenaires d'entraînement.
⇨ Sous convention avec un centre de formation d'un club professionnel ou directement avec un club professionnel.
⇨ Membre d'une structure d'excellence ou d'une structure d'accession, labellisée et inscrite dans le Projet de Performance Fédéral de votre fédération sportive.

- **Admission sur critères après candidature :**

⇨ Si vous n'êtes pas inscrit·e sur les listes ci-dessus, mais évoluez au niveau national, présentez un fort potentiel et avez de fortes contraintes d'entraînement, vous avez la possibilité d'être reconnu·e par l'UGA. Consultez en ligne les critères d'admission.

2 **Une fois votre statut ESHN reconnu, vous serez reçu·e par votre coordonnateur afin d'élaborer un plan d'accompagnement et de signer un contrat de scolarité.**

Référente pédagogique du DSDA :
rachel.coumba@univ-grenoble-alpes.fr

ÉTUDIANT·E·S ARTISTES DE HAUT NIVEAU

1 **Vous pouvez accéder au statut d'étudiant·e artiste de haut niveau (EAHN) en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA jusqu'à mi-septembre :**

Vous êtes artiste de haut niveau - Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes.fr)

- **Admission de droit après candidature si vous êtes :**

⇨ admis·e en cycle 2 vocal, en cycle 3 (instrumental, danse, théâtre...), ou en cycle professionnalisant (CEPI / COP/CPES) dans les conservatoires conventionnés

- **Admission sur critères après candidature :**

⇨ si vous ne remplissez pas les critères d'admission de droit mais possédez un niveau confirmé et présentez un projet artistique d'envergure, vous avez la possibilité d'être reconnu·e par l'UGA.
Consultez en ligne les critères d'admission.

2 **Une fois votre statut EAHN reconnu, vous serez reçu·e par votre coordonnateur afin d'élaborer un plan d'accompagnement et de signer un contrat de scolarité.**

Référente pédagogique du DSDA :
sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

DROITS ET DEVOIRS DES ESHN ET EAHN

- **Accompagnement pédagogique :**

⇨ référent·e pédagogique, aménagements d'horaires, étalement du cursus, autorisations d'absence, soutien, preneur ou preneuse de notes, sessions spéciales d'examen,…

- **En contrepartie, l'étudiant·e s'engage par différentes actions :**

⇨ Signature d'un contrat de scolarité aménagée, participation aux compétitions universitaires, valorisation de l'UGA,...

ÉTUDIANT·E·S ENGAGÉ·E·S

1 **Vous pouvez accéder au statut d'étudiant·e engagé·e (Een) en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA jusqu'à fin octobre, puis de décembre à février :**

Vous êtes étudiant engagé - Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes.fr)

- **Vous pouvez en bénéficier si vous êtes :**

⇨ réserviste
⇨ homme ou femme sapeur-pompier volontaire
⇨ salarié·e en activité sur les périodes d'activités pédagogiques
⇨ en service civique
⇨ membre actif·ve du bureau d'une association
⇨ aidant·e familial·e et chargé·e de famille
⇨ élu·e dans les instances de l'Université Grenoble Alpes et/ou du CROUS

2 **La scolarité du DSDA vous transmettra la notification vous attribuant le statut d'étudiant·e engagé·e.**

Référente pédagogique du DSDA :
emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr

AMÉNAGEMENTS

- Organisation de l'emploi du temps (choix des groupes de TD/TP)
- Autorisation d'absence justifiée au regard de l'engagement
- Dispense d'assiduité
- Étalement du cursus
- Bonification possible au semestre ou à l'année pour les réservistes, les hommes ou femmes sapeurs-pompiers volontaires, les élu·e·s de l'UGA

4

Infos pratiques

- Venir au DSDA (campus Briffaut)
- Où manger ?
- Les services au DSDA
- Les services de Campus UGA Valence
- Lexique

VENIR AU DSDA (CAMPUS BRIFFAUT)

EN BUS

BUS

VOS LIGNES

- Cité 1 — 1 bus toutes les 8 min
- Cité 2 — 1 bus toutes les 10 min
- Cité 5 — 1 bus toutes les 15 min
- inter Citéa — 1 bus toutes les 15 min en heures de pointe

Vos sites universitaires rapidement accessibles !

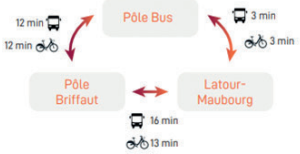

À SAVOIR

Abonnement mensuel de 10 €

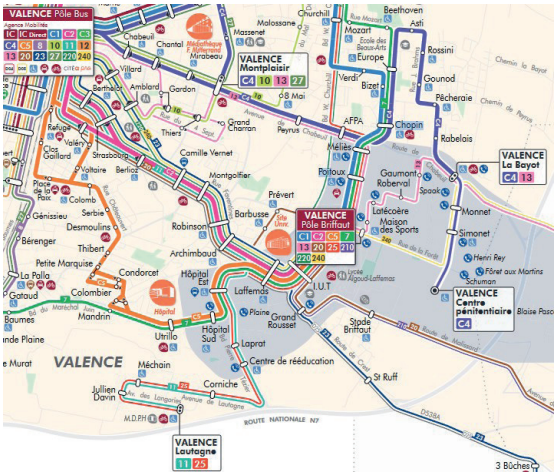

VALENCE ROMANS Mobilités

VÉLO

- **Cycléo** : le nouveau réseau vélo du territoire.
- **Libélo** : en "libre service", louez un vélo en toute liberté, 7j/7, 24h/24 et jusqu'à 24h consécutives.
- **Mon libélo** : louez un vélo pour une durée de 3 ou 6 mois, pendant cette période, le vélo est à vous !
- **Vélobox** : stationnez votre vélo en toute sécurité.

Scannez le QR code pour retrouver toutes les informations vélo de Valence Romans Mobilités :

COVOITURAGE

La communauté **"Campus UGA Valence Drôme Ardèche"** vous attend sur **l'application Blablacar Daily !** Bénéficiez de nombreux avantages, que vous soyez passagers ou conducteurs :

- Trajets offerts en illimité pour les passagers
- Garantie retour MAIF pour les passagers en cas d'annulation du conducteur
- Des trajets optimisés : un minimum de détours garanti pour les conducteurs
- En 1 clic, passez de passager à conducteur
- Avec la fonction « covoiturez avec une connaissance », invitez-la par un SMS

BlaBlaCarDaily

À SAVOIR

Semaine de la mobilité :

Le **mercredi 24 septembre de 11h30 à 13h** aura lieu au DSDA un **Speed-dating covoiturage étudiant.**

L'objectif est de présenter divers informations en lien avec les mobilités (plans, horaires, guide mobilité...).

Retrouvez davantage d'informations sur les différentes solutions de mobilité sur le site internet de Valence Romans mobilités.

www.valenceromansmobilites.fr

À SAVOIR

Besoin d'un vélo pour les trajets quotidiens ? :
Nous avons la solution. Des prêts de vélo seront possibles pour le semestre. Renseignements à l'accueil du DSDA.

OÙ SE GARER ?

LE PARKING BASE-BALL :

- 200 places
- Route de Malissard
- À 11 minutes à pied du DSDA
- Chemin d'accès piéton : à proximité des installations sportives du CSU puis le long de l'IUT.

OÙ MANGER ?

RESTAURATION UNIVERSITAIRE DU CROUS

- **Le Briff'O** : à proximité du DSDA (26 rue Barthélémy de Laffemas)
- **Libre service Crous :** devant le bâtiment B du DSDA (près de l'amphi Galilée)

Tarifs : 3,30€ le repas / 1€ le repas boursier et étudiant·e en situation de précarité

À SAVOIR

Payez votre repas avec IZLY :
Activez et alimentez votre compte en ligne IZLY afin de payer votre repas avec votre smartphone ou votre carte d'étudiant·e.

www.crous-grenoble.fr
⇨ **Se restaurer** ⇨ **Payer son repas**
⇨ **Payer avec son compte Izly dans les Restos U et sur les campus**

AU DSDA

Bâtiment A rez-de-chaussée :

⇨ Cafétéria (fours micro-ondes et distributeurs à disposition)
⇨ Espace étudiant
⇨ Tables extérieures côté parking et terrasse de la caféteria

Bâtiment B rez-de-chaussée :

⇨ Hall

ATTENTION

Il est interdit de manger dans les salles de cours !

SECURITE

Les consignes de sécurité sont affichées dans les salles de cours et les circulations. Il est important d'en prendre connaissance.
En cas d'alerte incendie, veuillez suivre les consignes des chargés d'évacuation ou des enseignants.

LES SERVICES AU DSDA

LA BIBLIOTHÈQUE DU DSDA

Elle se trouve au 1er étage du Bâtiment A, c'est un espace de travail et de documentation. Les étudiants ont accès à un photocopieur.

- **Collections :** la bibliothèque héberge principalement des ouvrages en lien avec les formations dispensées : Sciences, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.
- **Les horaires :**
  8h30 - 17h15 (consulter les horaires à l'entrée de la bibliothèque pour connaître les changements d'horaires)
- **Espaces disponibles à la réservation sur Affluences**

⇨ les salles A124 et A220 sont disponibles à la réservation via le site Affluences ou l'application.

⇨ **Les cabines de travail de la bibliothèque :** 2 cabines de travail de 4 places et 1 cabine à 6 places.

www.affluences.com/departement-des-sciences-drome-ardeche

LE SERVICE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX INTERNATIONAL STUDENTS & SCHOLARS OFFICE (ISSO)

Vous y trouverez un accompagnement dans vos démarches d'installation et tout au long de votre séjour :

- Rendez-vous à l'accueil du DSDA pour obtenir votre livret d'accueil.
- Une permanence est assurée par Nicolas COURSODON le mardi et le jeudi entre 9h et 12h45.

isso.grenoble@univ-grenoble-alpes.fr

- Renseignez-vous à l'accueil du DSDA.

https://international.univ-grenoble-alpes.fr

Réunion d'information pédagogique et accueil des étudiants internationaux : mardi 16 septembre de 12h30 à 13h30 au DSDA.

LE SITE INTERNET DU DSDA ET SES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous y trouverez de nombreuses informations utiles.

www.dsda.univ-grenoble-alpes.fr

Instagram : @dsdavalence

Facebook : @DSDA département des sciences Drôme Ardèche

LinkedIN : @dsda-département-des-sciences-drôme-ardèche
Linkedin vous permet de créer un réseau professionnel.

LE BULLETIN DU MERCREDI

Consultez votre **messagerie Zimbra** afin d'être informé·e des **dernières actualités du DSDA** et des évènements à venir à proximité.

LES 3 BUREAUX DES ÉTUDIANT·E·S (BDE)

Les bureaux se situent au rez-de-chaussez du bâtiment A, à côté du patio. Les associations étudiantes organisent des évènements pour créer du lien entre étudiant·e·s. Consultez leur page Instagram ou contactez-les par mail !

- **BDE STAPS :**
  staps.valence.bde@gmail.com **Instagram : @staps_valence**
- **Association des Scientifiques Valentinois :**
  teuzadsv26@gmail.com **Instagram : @bde_adsv**
- **BDE Master I2PF :**
  Instagram : @bde.i2pf

À SAVOIR

Vous souhaitez passer le PSC1 (formation secourisme et 1ers secours) ?

Le DSDA prend en charge financièrement la formation auprès du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), à partir de la liste transmise par la responsable d'année au service administratif. Contactez donc votre responsable d'année qui vous indiquera les dates des sessions auxquelles vous pourrez être inscrit·e par le DSDA.

emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr

LES SERVICES DE CAMPUS UGA VALENCE

LA MAISON DE L'ETUDIANT DRÔME ARDÈCHE

Elle accueille plusieurs services qui vous seront utiles :
9 place Latour-Maubourg, 26000 Valence | Tel: 04 38 38 84 99

www.campus-valence.univ-grenoble-alpes.fr

Instagram : @campusuga_valence2607

À SAVOIR

Besoin d'infos sur la vie étudiante au quotidien :

https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE RODOLPHE PESCE

- **Les horaires :**

⇨ semaine: 8h30-17h. Samedi: 9h-17h (consulter le calendrier pour connaître les jours de fermeture exceptionnelle).

- **Les salles de travail :**

⇨ un créneau de travail individuel ou en groupe peut être réservé en ligne sur le site internet Affluences.

Bibliothèque universitaire Rodolphe-Pesce (univ-grenoble-alpes.fr)

LE CENTRE DE SANTÉ JEUNES VALENCE

- Consultations sans avance de frais en médecine générale, soins infirmiers, psychologue, diététicien·ne, sophrologue, éducateur·rice spécialisé·e en addictologie, assistant·e social·e.
- Formations au secourisme PSC1.
- Ateliers bien-être, ateliers nutrition, groupes de réflexion sur la santé.

centresantejeunes@mairie-valence.fr / 04.75.56.62.11
13-15 place Latour Maubourg 26000 Valence

LE SERVICE iCAMPUS/VIE ÉTUDIANTE

Ce service accueille, informe et accompagne les étudiant·e·s dans leurs démarches administratives, leur vie quotidienne, et mène des actions de prévention ou de lutte contre la précarité. Il conseille et soutient les initiatives et associations étudiantes. **Permanences au DSDA** : les lundis de 10h à 12h45.

vie-étudiante-valence@univ-grenoble-alpes.fr | 04 38 38 84 86

SPÉCIAL RENTRÉE

Guichet POINT INFO ÉTUDIANT à la Maison de l'Etudiant du 25/08/2025 au 31/10/2025, de 10h-13h30/14h30-18h avec un accueil commun UGA-CROUS (aides sociales, démarches administratives, prêt d'ordinateur...)

LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CIO'SUP) :

- Conseils et accompagnement à **l'orientation**, à la **réorientation** (changement de formation en cours d'année, à la rentrée suivante, module "Tremplin").
- **Insertion professionnelle** (ateliers recherche de stage, recherche de contrat d'apprentissage, recherche de job étudiant, recherche d'emploi, rédaction de CV et lettre de motivation, simulations d'entretien).

www.stagesemplois2607.fr

FORUM JOB ETUDIANTS le **25 septembre de 11h à 15h** devant le DSDA.

PRATIQUER UN SPORT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS) :

- 20 activités sportives
- En Formation Personnelle (pratique payante: 10€ par activité et par semestre) ou en Formation Qualifiante (non accessible en STAPS)
- Période de candidature en septembre puis en janvier pour être sélectionné·e dans l'activité.
- Pour pratiquer en compétition universitaire, prendre la licence de la FFSU (30€ par an ou 10€ par an si boursier·e).

FORUM DES SPORTS UNIVERSITAIRES au Centre Sportif Universitaire (Route de Malissard) le **9 septembre de 17h à 19h.**

L'OUVRE BOITE, LE SERVICE DE LA CULTURE ET DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

- Des places de spectacle et de cinéma offertes chaque mois dans les structures culturelles de Valence et alentours
- Soutien aux projets culturels
- Évènements

valence-culture@univ-grenoble-alpes.fr

À SAVOIR

Difficultés dans vos études, problèmes familiaux, précarité financière ou d'hébergement, isolement, angoisses ?

Les assistantes sociales du Crous sont à votre disposition pour vous accompagner. Elles vous reçoivent dans le cadre d'entretiens confidentiels. Prenez rendez-vous sur :

www.messervices.etudiant.gouv.fr

⇨ **Prendre rdv avec le Crous**

Contact : CROUS 6 rue Derodon, 26000 Valence

Mme Odile MERY :
07 61 90 63 67

Mme Djamila ABABSA :
07 61 78 14 47

service-social0726@crous-grenoble.fr

START UGA

La rentrée étudiante le **18 septembre 2025 de 16h à 23h au Campus Latour-Maubourg,** place Latour-Maubourg, 26000 Valence.

Animations, Forum des services étudiants et vie de campus, village des associations, concert et DJ en soirée, mais aussi temps d'accueil à destination des étudiant·e·s internationaux et internationnales.
Ne manquez pas l'évènement de la rentrée !

FORUM DES LANGUES ET DES ETC le **jeudi 4 septembre de 11h à 15h** à Latour Maubourg (bâtiment Marguerite Soubeyran).

LEXIQUE

ABI : absence injustifiée.

ABJ : absence justifiée.

ADE : votre emploi du temps en ligne.

Ajourné : résultat d'une UE ou de l'année universitaire inférieure à 10/20.

Amphi : amphithéâtre, salle de cours en gradins dans une université.

BU : bibliothèque universitaire.

CC : Contrôle Continu (les épreuves ont lieu en cours de semestre).

CM : Cours Magistraux.

CN : Cours Numériques.

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires, en charge de l'attribution des bourses, de logements.

CVEC : contribution vie étudiante et de campus.

DEF : défaillant.

DSDA : Département des sciences de drôme ardèche.

EAHN : étudiant·e artiste de haut niveau.

EC : Enseignant·e-chercheur·e.

ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System : exprime un volume d'apprentissage acquis et permet une reconnaissance ou une équivalence des diplômes au niveau européen.

EDT : Emploi Du Temps.

EE : Emploi étudiant.

Een : étudiant·e engagé·e.

ESHN : étudiant·e sportif·ive de haut niveau.

ET : évaluation Terminale (les épreuves ont lieu en fin de semestre).

ISSO : International Students & Scholars Office service dédié aux plublics internationaux.

IZLY : Système monétique du CROUS qui permet de payer dans les restaurants universitaires (RU).

JURY : Présidé par le président du jury, souvent le responsable de l'année, il est composé d'enseignant·e·s qui décident de la validation ou de la non-validation de chaque semestre à l'issue des examens.

LAS : Licence Accès Santé.

L1/L2/L3 : Licence 1 / Licence 2 / Licence 3.

M1/M2 : Master 1 / Master 2.

MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences : ce document vous indique les modalités d'examen et les coefficients détaillés par évaluation.

MCF : Maître·sse ou maîtresse de conférences.

OUI-SI : Dispositif d'accompagnement à la réussite proposé à certain étudiant·e·s lors des résultats d'affectations sur Parcoursup.

PR : Professeur·e des universités.

RGG : Régulation Grands Groupes **RPG** : Régulation Petits Groupes.

S1/S2 : Semestre 1/Semestre 2.

SAH : Service Accueil Handicap.

SEPI : Séance Enseignement Présentiel Interactif.

Spé : Spécialité.

SUAPS : Service universitaire des activités physiques et sportives.

SUIO : Service universitaire d'information et d'orientation.

TD : Travaux Dirigés.

TP : Travaux Pratiques.

UE : Unité d'enseignement.

UFR : Unité de Formation et de Recherche.

UGA : Université Grenoble Alpes.

@staps_valence

UGA
DSDA
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DRÔME-ARDÈCHE
Université Grenoble Alpes

STAPS ★ VALENCE 1996

À SAVOIR

Toutes les formations du DSDA

UGA DSDA DÉPARTEMENT DES SCIENCES DRÔME-ARDÈCHE Université Grenoble Alpes

LES FORMATIONS DU DSDA
STS SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE

UGA PhITEM · UGA CHIMIE & BIOLOGIE · UGA IM²AG · UGA STAPS · SECTEUR SANTÉ

STAPS
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

SANTE

SCIENCES

Année propédeutique "oui-si"

Formations en alternance

XX / XX : nombre d'étudiants / capacité totale

L1
- STAPS
- DEUST Football
- Kiné
- PPPE
- LAS
- Info maths appliquées
- Chimie biologie
- Physique Chimie Méca Math

L2
- STAPS
- Info maths
- Informatique
- Chimie biologie
- Physique Chimie
- Physique Maths Mécanique

Concours

L3
- EDUCATION ET MOTRICITE
- Licence pluridisciplinaire scientifique chimie et physique

L3 PRO
- LP GDOSSL
- LP NIPAS

M1
- Ingénierie nucléaire IN

M2
- IN Parcours ADIN, GDRA et SN